

En direct du conseil municipal

De Tramayes le 19 mars 2021

Bulletin d'information n° 232

Comptes administratifs 2020

Comme tous les ans à pareille époque, le Conseil municipal est amené à examiner les comptes de l'année antérieure afin de vérifier qu'aucun écart de gestion anormal n'ait été réalisé.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les trois comptes administratifs 2020 se soldent positivement. Pour le budget principal, le grand écart entre les prévisions budgétaires d'investissement et les réalisations est lié au fait que tous les travaux initialement prévus, en particulier au niveau de l'ancienne gendarmerie, n'ont pu être réalisés intégralement dans l'année. Il en va de même pour le budget photovoltaïque qui a été pénalisé dans sa réalisation par la crise sanitaire.

Budget Principal

	Budget	Réalisé	Solde annuel	Résultat global
Dépenses de fonctionnement	805 700	679 839,18		
Recettes de fonctionnement	805 700	853 996,95	174 157,77	
Dépenses d'investissement	2 873 644,98	1 990 179,66		
Recettes d'investissement	2 873 644,98	1 855 858,76	-134 320,90	39 836,87

Budget Chaufferie HT

	Budget	Réalisé	Solde annuel	Résultat global
Dépenses de fonctionnement	168 283,23	126 905,54		
Recettes de fonctionnement	168 283,23	167 419,74	40 514,20	
Dépenses d'investissement	117 933,71	116 663,19		
Recettes d'investissement	117 933,71	76 743,53	-39 819,66	694,54

Budget Photovoltaïque HT

	Budget	Réalisé	Solde annuel	Résultat global
Dépenses de fonctionnement	10 945,24	0		
Recettes de fonctionnement	10 945,24	2 100	2 100	
Dépenses d'investissement	180 466,60	1 867,36		
Recettes d'investissement	180 466,60	0	-1 867,36	252,64

Budgets 2021

Le budget principal est équilibré à 928 560,86 € pour la partie fonctionnement et 1 717 747,61 € pour la partie investissement. Dans cette section on retrouve essentiellement les travaux de l'ancienne gendarmerie (pour un montant de 913 000 €), les travaux d'aménagement de la mairie (333 500 €), des travaux divers sur les bâtiments communaux (70 000€), des frais liés à l'adressage postal (30 000 €) et des remboursements d'emprunt (200 000 €).

Le budget chaufferie s'équilibre à 170 977,77 € pour la section de fonctionnement et 106 102,89 € pour la section d'investissement. Il inclut la gestion de la chaudière à granulés installée dans l'ancienne gendarmerie.

Enfin le budget photovoltaïque est équilibré à 11 177,88 € pour le fonctionnement et 184 187,36 € pour l'investissement qui comprend essentiellement la reprise budgétaire de l'installation photovoltaïque de la salle des fêtes (46 467 €), la reprise budgétaire de l'installation photovoltaïque de l'ancienne gendarmerie (53 384,80 €) et une prévision pour les travaux d'extension de la chaufferie avec toiture photovoltaïque (71 738,84 €).

Tarifs annuels de la chaufferie bois

Comme tous les ans, le conseil municipal a fixé les tarifs de facturation de la vente de chaleur aux usagers raccordés à la chaufferie bois. A compter du 1^{er} avril 2021, l'abonnement est à 68,51 € ht/kW et la consommation à 34,26 € ht/MWh.

Attribution d'une subvention séjour scolaire

L'an dernier, le conseil municipal avait décidé d'attribuer à la coopérative scolaire une subvention de 1550 € pour payer le transport du voyage scolaire. Compte tenu des problèmes sanitaires, le voyage n'a pas pu se faire et donc la subvention n'a pas été versée à l'association. Le conseil municipal décide de reconduire cette année la subvention de 1550 € dans l'espoir que le voyage puisse se faire.

Petites Villes de Demain

Dans le cadre général du plan de relance de l'activité et plus spécifiquement suite à l'attribution du label « Petites Villes de Demain » à la commune de Tramayes, les services de l'Etat nous invitent à faire une programmation pluriannuelle de travaux et à surtout engager très rapidement des opérations. Dans ce sens, le conseil municipal mène actuellement des réflexions afin de finaliser des choix stratégiques portant aussi bien sur des bâtiments (mairie, ancienne école élémentaire, salle des fêtes, salle omnisport, atelier municipal) que sur des aménagements fonciers pour proposer à la vente des terrains à bâtir afin de répondre à la demande actuelle insuffisamment pourvue.

Toutefois ces aménagements doivent attendre la validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour pouvoir être réalisés. Les contours de ce PLUI ont été arrêtés par la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier et le dossier, avec proposition de zonage et de règlement, est consultable sur www.tramayes.com/plu. Il faut encore attendre les retours des personnes publiques associées pour initier la phase d'enquête publique.

Rythmes scolaires

Selon la loi, ce dossier doit être périodiquement réexaminé. Après avoir consulté le conseil d'école et le Service Enfance et Jeunesse en charge des temps périscolaires, et en accord avec ces deux entités, le conseil municipal déclare qu'il n'y a pas lieu de modifier l'organisation actuelle des rythmes scolaires.

Vente de bien communal

Suite à l'annonce faite dans le bulletin En Direct N° 231, la municipalité a reçu deux offres pour l'achat de la parcelle AE 466, petite maison touchant l'ancienne propriété de Pierre ROUX. Elle a retenu l'offre la plus élevée d'un montant de 15 000 €, offre formulée par Eric PARDON et Marie-Hélène GRANGE. Durant l'analyse de ce point d'ordre du jour, Marie-Hélène GRANGE, conseillère municipale, s'est absentée.

Dossier de rénovation du bâtiment C de l'hôpital

La communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, qui porte le projet, a retenu le cabinet d'architecte ARCATURE de Roanne pour la maîtrise d'œuvre. Ce dossier est aussi suivi par des personnes de la région Bourgogne Franche Comté dans le cadre d'un groupe initié par le Conseil Régional et intitulé « Habiter heureux en Bourgogne Franche Comté ». Parallèlement, la municipalité recherche des solutions afin de faciliter le stationnement futur et les accès à cet immeuble.

Permanence de l'assistance sociale coordonnées téléphoniques 03/85/59/03/18

INFORMATION VACCINATION

A l'initiative du Conseil Départemental, une journée de vaccination est programmée à Tramayes, parking de la salle des fêtes, le mardi 20 avril (et le mardi 18 mai pour la seconde injection).

Les personnes de plus de 70 ans qui ont des difficultés pour se rendre à MACON, et qui souhaitent se faire vacciner avec le vaccin Pfizer, sont priées de prendre contact rapidement avec le secrétariat de mairie au 03 85 50 51 18.

TOILETTAGE DES BALADES VERTES A TRAMAYES !

Le balisage des « balades vertes » de la commune de Tramayes va être rafraîchi ; au cours du printemps, des bénévoles vont remplacer les lames endommagées et refaire les marques jaunes.

Si vous souhaitez vous investir personnellement ou simplement participer ponctuellement, N'hésitez pas !

Manifestez-vous soit à la Mairie soit auprès de Francis, actuel référent au 06.74.67.79.94. ou par email : francis.andre7@wanadoo.fr

Si vous constatez des anomalies ou des problèmes au cours de vos balades sur les itinéraires balisés, nous vous remercions de le signaler à la mairie.



DESHERBANT BIO

Recette transmise par Anita Dumont de Tramayes

Faire bouillir 1 litre d'eau, ajouter 2 cuillères à soupe de sel et 5 cuillères à soupe de vinaigre blanc. Verser immédiatement le tout sur les mauvaises herbes (allées, trottoirs).

BIODIVERSITE

Un groupe de travail sur la **biodiversité** a été créé sur la Communauté de communes. Ce groupe se réunira une ou deux fois par trimestre pour des rencontres très concrètes et pratiques.

Dans un premier temps, le travail sera axé essentiellement autour des **haies** et **vergers**. Ces écosystèmes permettent d'agir sur les trois niveaux de la biodiversité : écosystémique, spécifique et génétique.

Il s'agira d'échanger sur les jeunes haies bocagères de l'écosite de Tramayes et sur les vergers communaux de Saint Point et de Tramayes : leur mise en place, leur composition, leur entretien agroécologique, la taille et le greffage de variétés fruitières rares à sauvegarder ainsi que le rôle des agents communaux.

Un bilan de ces rencontres sera fait lors des réunions de la **Commission environnement** de la Communauté de communes (**ouvertes à la société civile**).

L'orientation ultérieure de ce groupe se fera en fonction de la sensibilité des participants et de la demande des élus. L'objectif est d'intensifier les travaux en faveur de la biodiversité sur le territoire.

Un RDV aura lieu le **lundi 5 avril** (férié), à **10h00** sur l'**écosite de Tramayes** sur le thème : "**la haie bocagère et la greffe de fruitiers**". Le RDV est fixé sur le **parking de la chaufferie communale**.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Contact : **Marcel Eberhart** : 07/83/85/49/98 ; marcel.eberhart@wanadoo.fr